


BARÈME D'HONORAIRES MAXIMUM

à partir du 18/06/2024

Neo
IMMOBILIER

IMMOBILIER D'HABITATION - TARIFS TTC

Maison, Appartement, Parking, Immeuble, Terrain
à l'exclusion de l'immobilier neuf (VEFA), commerce et immobilier d'entreprise

 **Mandat de vente** : à charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
1 à 25 000 €	3 000 €
25 001 € à 50 000 €	4 500 €
50 001 € à 75 000 €	5 900 €
75 001 € à 100 000 €	6 900 €
100 001 € à 150 000 €	8 900 €
150 001 € à 175 000 €	10 900 €
175 001 € à 200 000 €	11 900 €
200 001 € à 250 000 €	12 900 €
250 001 € à 300 000 €	14 900 €
300 001 € à 350 000 €	15 900 €
> 350 001 €	5% du prix de vente net vendeur

Pour tout mandat exclusif signé : les diagnostics à jour hors diagnostic assainissement et audit énergétique seront intégralement remboursés par l'agence au vendeur en cas de vente réalisée par l'agence NEO IMMOBILIER et ce dès la signature de l'acte authentique dans la limite de 600 € TTC (sur présentation des factures du diagnostiqueur)*

 **Mandat de recherche** : honoraires à la charge de l'acquéreur selon le barème ci-dessus

 **Mandat de location** : honoraires partagés entre le bailleur et le locataire selon le barème ci-dessous

Le mandataire percevra une rémunération conforme à l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) et conformément aux dispositions du décret n° 2014-890 du 1er août 2014.

PRESTATIONS		BAILLEUR	PRENEUR
Honoraires Visite Constitution du dossier Rédaction de bail*	Tous types de surface	8/10/12 €/m ² selon la zone	8/10/12 €/m ² selon la zone
Honoraires État des lieux**	Tous types de surface	3 €/m ²	3 €/m ²
Honoraires d'entremise	Tous types de surface	5 €/m ²	5 €/m ²

- **HONORAIRES VISITE CONSTITUTION DU DOSSIER RÉDACTION DE BAIL***:

3 ZONES	La zone très tendue _____ 12€ TTC/m ² habitable
	La zone tendue _____ 10€ TTC/m ² habitable
	La zone non tendue _____ 8€ TTC/m ² habitable

- **État des lieux d'entrée :**







- Maximum 3€ /m²
- Les honoraires à la charge du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.
- Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s).

Mandat de gestion

Notre offre de gestion : 5% HT (6% TTC) des encaissements

Taux de TVA actuellement en vigueur 20%
Barème du 18/06/2024.

Les règlements mentionnés sont réalisés pour le compte et à la charge du mandant.

- Visite du bien, estimation locative, études des points légaux et mise en place d'un mandat de gestion 
- Commercialisation du bien, études des profils des locataires jusqu'au choix final 
- Demande auprès du locataire de la souscription d'une assurance habitation 
- Quittancement envoyée au propriétaire et au locataire de manière mensuelle (espace EXTRANET) 
- Vérification d'entretien de la chaudière 
- Révision du loyer par le biais de l'IRL 
- Régularisation des provisions pour charges 
- Etat des lieux d'entrée et de sortie 
- Tenue de la comptabilité propriétaire et locataire disponible sur l'extranet 
- Acceptation du préavis du locataire 
- Rappel à la date d'anniversaire du bail 
- Suivi des procédures après le commandement de payer 
- Solde de tout compte locataire 
- Passage annuel chez le locataire pour vérification du bon fonctionnement du DAAF 

HONORAIRE DE GESTION

Nos prestations complémentaires
(BASE TVA 20%)

Gestion administrative / juridique

Réalisation des diagnostics _____ 40€ TTC

Recouvrement des créances, remise du _____ 300€ TTC
dossier à huissier de justice pour
commandement de payer, procédure
d'expulsion (frais de huissier ou d'avocat à la
charge du propriétaire)

Rendez-vous d'AG en représentation du _____ 150€ TTC
propriétaire (étude préalable des votes,
discussion en amont avec le propriétaire
pour connaître ses positions)

Délivrance d'un congé pour l'une des trois _____ 40€ TTC
raisons suivantes : reprise / vente / travaux
légitimes et sérieux

Revenus foncier : édition d'une feuille d'information avec _____ 40€ TTC
reprise des montants sur la base de la gestion intégrale des
lots et pour une année complète

Montage d'un dossier ANAH (subvention de _____ 100€ TTC
l'état pour amélioration du logement)

Résiliation anticipée : 100% des honoraires restants dûs relatifs
à la durée du mandat contracté entre l'agence et le propriétaire


- Gestion des sinistres : déclaration et représentation du propriétaire en expertise établissement des devis et suivi du dossier. _____ 250€ TTC
- Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire) _____ 100€ TTC

Gestion technique

- Intervention technique ou d'urgence inférieure ou égale à 300€ TTC sur devis ou décision de l'agence, ordre d'intervention, suivi, contrôle) _____ 50€ TTC
- Intervention technique ou d'urgence inférieures ou égale à 1500€ TTC : devis, demande d'accord propriétaire, ordre d'intervention, suivi, contrôle) _____ 100€ TTC
- Intervention technique ou d'urgence supérieures à 1500€ TTC : devis, demande d'accord propriétaire, ordre d'intervention, suivi, contrôle) _____ 150€ TTC
- Frais de déplacement supplémentaires (clés, achats petites fournitures,...) _____ 30€ TTC
- Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire) _____ 100€ TTC


IMMOBILIER COMMERCIAL - TARIFS HT*

Murs commerciaux, Local Professionnel, Local Commercial,
Fonds de commerce et Droit au bail
à l'exclusion de l'immobilier neuf (VEFA), de l'immobilier d'habitation

-  **Mandat de vente** : à charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES HT
1 à 35 000 €	5 000 €
35 001 € à 70 000 €	7 500 €
70 001 € à 100 000 €	10 000 €
à partir de 100 001 €	10% HT* du prix de vente net vendeur

 **Mandat de recherche :** honoraires à la charge de l'acquéreur selon le barème ci-dessus

 **Mandat de location :** honoraires partagés entre le bailleur et le locataire selon le barème ci-dessous

PRESTATIONS	PRENEUR
Entremise Visite Constitution du dossier	15% HT* du loyer annuel charges
Rédaction du bail initial ou d'un renouvellement de bail commercial	15% HT* du loyer annuel hors charges
Avenant ou bail	5% HT* du loyer annuel hors charges

- **État des lieux d'entrée :**

- Maximum 3€ /m²
- Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés par le(s) locataire(s).

 **Mandat de gestion :**

Notre offre de gestion : 5% HT (6% TTC) des encaissements (identique au barème habitation pour les prestations complémentaires).

Taux de TVA actuellement en vigueur 20%.

Barème du 18/06/2024.

Les règlements mentionnés sont réalisés pour le compte et à la charge du mandant.

*: taux de TVA en vigueur en sus

Neo

IMMOBILIER

TRANSACTION
LOCATION
GESTION

SAS NEO IMMOBILIER AU CAPITAL DE 1.000 EUROS, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ À L'ADRESSE 790 BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOIS MITTERRAND 59240 DUNKERQUE.

IMMATRICULÉE AU RCS DE DUNKERQUE SOUS LE NUMÉRO 928 449 297.
TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE "TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE" ET "GESTION IMMOBILIÈRE" NUMÉRO CPI 59052024000000003 DÉLIVRÉE PAR LA CCI DE LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE

NUMÉRO DE TVA : FR81928449297

ASSURÉ EN RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE PAR MMA IARD DONT LE SIÈGE EST 4 BD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72030 LE MANS CEDEX 9, SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SOUS LE NUMÉRO 120 137 405.

ADHÉRENT DE LA CAISSE DE GARANTIE GALLIAN DONT LE SIÈGE EST 89, RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS SOUS LE NUMÉRO 120 137 405.

Humbert SETTE
06.48.15.05.19

Théau DELANNOY
06.41.45.17.95